# Troubles dans l’écrit ?

# Approches linguistiques, didactiques et artistiques

# du français écrit contemporain dans (presque) tous ses états

**Journée d’étude**

Vendredi **31 octobre 2025** (HEP-Vaud, C31-223)

et samedi **1er novembre 2025** (UNIL, Anthropole-Auditoire 2024)

On croit parfois que [l]es variations n’expriment pas le travail ordinaire de la création dans la langue, et restent marginales, réservées aux poètes, aux enfants et aux fous. C’est parce que l’on veut définir la machine abstraite par des constantes, qui ne peuvent dès lors être modifiées que secondairement, par effet cumulatif ou mutation syntagmatique. Mais la machine abstraite de la langue n’est pas universelle ou même générale, elle est singulière ; elle n’est pas actuelle, mais virtuelle-réelle ; elle n’a pas de règles obligatoires ou invariables, mais des règles facultatives qui varient sans cesse avec la variation même, comme dans un jeu où chaque coup porterait sur la règle.

(Deleuze et Guattari 1980 : 126)

# Argumentaire

La présente journée d’étude, interdisciplinaire et interinstitutionnelle (UNIL et HEP-Vaud), fait suite à deux autres, « Alice au pays du FLE » et « Le français en expérience(s) », organisées respectivement le 29 mars 2019 et le 31 mars 2023 à l’Ecole de français langue étrangère (EFLE, Université de Lausanne). Le titre de cette troisième édition fait écho à celui de l’ouvrage de Judith Butler, *Trouble dans le genre* (2006) : dans cet essai, la philosophe américaine décrit les phénomènes qui perturbent les catégories de genre, à savoir le « masculin » et le « féminin », et montre que ces dernières n’ont rien de « naturel » ou d’« essentiel », qu’elles sont « les effets d’une certaine formation du pouvoir » (2006 : 53) ; globalement, le féminisme qualifié de « queer » de Butler entend déstabiliser le carcan hétéronormatif et mettre en lumière « la confusion et la profusion des identités »[[1]](#footnote-1). Conçu comme une aventure au cœur des troubles ordinaires, professionnels et artistiques *dans* et *de* l’écrit, le présent événement est animé par le désir parallèle de problématiser la profusion – et la confusion qu’engendre parfois cette profusion – des mises en variation(s) « irrégulières » du français écrit de manière à inviter chacune et chacun à porter sur ces dernières, ainsi que sur les cadres normatifs avec lesquelles elles sont en tension, un regard théorique et didactique attentionnel, à la fois attentif, réflexif et ouvert à la conversation.

De nombreux travaux sont consacrés au français écrit : cette journée d’étude prendra spécifiquement pour objet ses « états étranges », les *dis-torsions[[2]](#footnote-2)*de normes aussi bien graphiques que scripturales (dans une perspective essentiellement synchronique), pour évaluer la pertinence de la mise à disposition de ce matériau à des élèves et à des étudiant·es. Nous nous poserons deux séries de questions principales. (1) Suivant une logique de la déconstruction : si l’écriture d’une langue par un sujet signale une certaine maitrise par celui-ci de diverses conventions, de quoi alors ces dis-torsions de l’écrit peuvent-elles être le(s) symptôme(s) ? D’un défaut de cette maitrise, comme tendent notamment à l’affirmer toutes les personnes qui pensent que le français « va mal » ? D’un trouble, au sens d’une « dysfonction préjudiciable » (Wakefield, 2006) ? De l’abandon du fantasme du « style parfait » (Philippe, 2013) ? D’un désir de désobéissance et d’affirmation identitaire ? (2) Dans une perspective orientée sur les usages et l’appropriation de l’écrit : en quoi ces dis-torsions peuvent-elles accroitre une appropriation et une approche critique des normes chez des apprenantes et apprenants ? En quoi ces dis-torsions peuvent-elles présenter un intérêt pour des scriptrices et scripteurs devant à leur tour passer à l’acte d’écriture, par exemple concernant les diverses fonctions que revêt l’écriture ? La mise à disposition d’un tel matériau peut-il agir sur leur (in)sécurité dans certaines déclinaisons de cette tâche ? Quels dispositifs didactiques peuvent favoriser une expérience motivante de la mise à disposition d’un tel matériau ?

Ces dernières années, le « sort » du français écrit, dont on sait qu’il évolue moins rapidement que l’oral (Gadet, 2007a), est régulièrement au centre de débats aussi bien scientifiques que médiatiques et citoyens (Benzitoun, 2021 ; Pahud et Singy, 2023 ; Gasquet-Cyrus 2023) : écriture inclusive (Cerquiglini, 2018 ; Dister et Moreau, 2020), langage des réseaux (Starck, 2020 ; Abeille et Godard, 2021), rectifications orthographiques (Chiss et David, 2018 ; Gruaz, 2018), écritures numériques (Pierozak, 2007) et textes générés par des intelligences artificielles (Sauret, 2019 ; Stark, 2020 ; Gefen, 2023) sont autant de sources de « troubles » chroniquement mises au ban.

Durant la présente journée, nous souhaitons diversifier aussi bien les « troubles de l’écrit » retenus (écritures poétiques, écritures numériques, production d’allophones, interlangues hybrides, textes en écriture inclusive, écritures émergentes provisoires, productions d’élèves « dys », écrits d’art brut, écrits surréalistes, tags et graffitis, publicités) que les perspectives sur ces « troubles » (didactique du français, sociolinguistique, anthropologie de l’écriture, littérature, histoire de l’art, pédagogie spécialisée). Quels usages du français écrit passent-ils pour s’écarter des normes prescrites par certaines grammaires voire les infléchir et selon quels critères (Aquino-Weber, et al. 2021) ? Certains « troubles » mettent-ils en variation non seulement le système d’écriture du français mais aussi certaines structures de la langue elle-même (phonologiques, morphologiques, lexicales, syntaxiques et/ou discursives) ? Les pratiques considérées comme des distorsions consistent-elles plutôt en des dé/re-formations du français tel qu’il s’écrit ou plutôt en des créations de langues en soi et à soi (Marcu, 2016 ; Pahud et Singy 2023) ? Des régularités et des principes de cohérence sont-ils observés dans ces « désordres » ? La notion-même de « cohérence » a-t-elle encore sa pertinence à l’heure d’un accroissement de l’hybridation des pratiques langagières favorisant leur(s) trouble(s) ? Sur quels principes et valeurs les distorsions explorées reposent-elles ? Économie linguistique, désir de lisibilité, d’acceptabilité, de distinction, de résistance à certaines normes jugées discriminantes ?

Au-delà de proposer des descriptions (linguistiques, littéraires, sociologiques, ethnographiques) de diverses mises en variation(s) contemporaines du français écrit, nous interrogerons simultanément diverses représentations de ces dernières (dans la littérature, l’enseignement, l’art, la publicité, la presse, sur les réseaux sociaux ou sur les murs). Quand l’écriture d’une langue se met à varier fortement, l’entier du corps social est bousculé et peut céder à la « panique morale » (Ogien, 2004) : quels types d’accueil sont réservés à quelles étrangetés ? Rejet, accompagnement, valorisation, fétichisation, instrumentalisation politique, perplexité, sanction(s) ?

Pour approfondir ces interrogations, nous souhaitons orienter un pan des réflexions de la journée vers les diverses formes et normes du français enseigné (Bertrand et Schaffner, 2010 ; Chiss, 2010 ; De Pietro et al., 2016 ; Capt et De Pietro, 2022 ; Maurer et Kengue, 2023 ; Surcouf, 2024). Dans quelle mesure les descriptions du français contemporain tiennent-elles compte des altérations/étrangetés observables ? Comment la transposition de la langue et de son écriture en « objets d’enseignement-apprentissage » (Denizot, 2021) peut-elle exploiter certaines de ces altérations/étrangetés, que cela soit en contexte de langue de scolarisation et/ou de langue étrangère ? Serait-il propice « de fonder une didactique du texte écrit sur une véritable typologie des malformations les plus fréquemment constatées », comme a pu le suggérer (Reichler-)Béguelin (1988 : 186), mais à plus forte raison sur une typologie (ouverte) des dis-torsions artistiques, créatives, innovantes ?

Pour le contexte suisse romand, le plan d’études s’organise autour des genres textuels (Bronckart, 1985 ; Adam, 1992 ; Schneuwly, 1998 ; Dolz et Gagnon, 2008) : quelles places sont accordées dans l’enseignement du français aux variations « atypiques » de l’écrit ? Des différences sont-elles notables si l’on tient compte de la progression du curriculum (prescrit, enseigné ou appris), des différents degrés scolaires (apprentissage initial ou continué) ou des publics ciblés (natifs, allophones…) ? Comment est pensé en contexte scolaire l’équilibre entre enseignement de certaines normes du français écrit et celui de la créativité et de l’expression de singularités qui troubleraient ces normes ? Dans un monde globalisé où résonnent les préoccupations citoyennes, politiques et éthiques de l’égalité, de la diversité et de l’inclusion, l’enseignement d’un référentiel commun et partagé – la langue et son écriture pour communiquer – peut-il, voire doit-il, intégrer des formes d’appropriation subjectives « désobéissantes » pour répondre au besoin d’expression et de reconnaissances par l’écriture de toutes les « voix » ?

Sans viser à l’exhaustivité, les axes suivants seront privilégiés :

* représentations du français écrit contemporain (productions littéraires, publicité, réseaux sociaux, manuels de français, etc.)
* *folk linguistics* et normes du français écrit
* esthétique(s) du trouble : distorsions artistiques (littéraires ou ordinaires, écrits d’art brut)
* écrits marginalisés (écrits émergents provisoires, dysgraphies…)
* enseignement du français écrit : entre normes et appropriation subjective
* dimensions interculturelles du français écrit : rapport(s) à l’écriture en français langue étrangère ou seconde
* écritures numériques, IA et (r)évolution(s) du français écrit
* écritures inclusives

**Format et délai de soumission des propositions**

**Les propositions** **de communication** (titre, résumé de 1500 signes et 3 références bibliographiques) sont attendues **au plus tard le dimanche 30 mars 2025**.

**Contacts** : [stéphanie.pahud@unil.ch](about:blank) et [vincent.capt@hepl.ch](mailto:vincent.capt@hepl.ch)

**Bibliographie sélective**

Adam, Jean-Michel (1992). *Les textes : types et prototypes*. Nathan.

Adam, Jean-Michel (2020). Postface. Le texte est-il soluble dans le textiel ? *Corela*, *HS-33*. <https://journals.openedition.org/corela/11938>.

Abeillé, Anne et Godard, Danièle (2021). Les écritures numériques. Dans *Grande grammaire du français* (pp. 2235-2254). Vol. II. Actes Sud.

Aquino-Weber, Dorothée, Cotelli Kureth, Sara et Carine, Skupien Dekens (dir.) (2021). *La norme du français et sa diffusion dans l’histoire.* Honoré Champion.

Benzitoun, Christophe (2021). *Qui veut la peau du français ?* Le Robert.

Bertrand, Olivier et Schaffner, Isabelle (dir.) (2010). *Quel français enseigner ? La question de la norme dans l’enseignement/apprentissage*. Les Éditions de l’École Polytechnique.

Bonnet, Gilles. 2017. *Pour une poétique numérique : Littérature et Internet*. Hermann.

Bronckart, Jean-Paul (1985). *Le fonctionnement des discours*. Delachaux & Niestlé.

Butler, Judith (2006). *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l’identité*. La Découverte.

Capt, Vincent et De Pietro, Jean-François. (2022). La question des normes dans l’enseignement et l’apprentissage des langues. *La Lettre de l’AIRDF*, *70*.

Cerquiglini, Bernard (2018). *~~Le~~ La ministre est enceinte ou la grande querelle de la féminisation des noms.* Seuil.

Coseriu, Eugenio (1952). Sistema, norma y habla. *Revista de la facultad de humanides y ciencias de Montevideo*, 113-177.

Chiss Jean-Louis (2010). Quel français enseigner? Question pour la culture française du langage. Dans B. Olivier et I. Schaffner (dir.), *Quel français enseigner. La question de la norme dans l’enseignement/apprentissage* (pp. 11-18). Editions de l’Ecole Polytechnique.

Chiss, Jean-Louis et David, Jacques (2018). Les rectifications de l’orthographe et la formation des enseignants. Dans : J. Chiss et J. David (dir.), *Didactique du français : Enjeux disciplinaires et étude de la langue* (pp. 303-309). Armand Colin.

Deleuze, Gilles et Félix, Guattari (1980). *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*. Minuit.

Denizot, Nathalie (2021). *La culture scolaire : perspectives didactiques*. Presses Universitaires de Bordeaux.

De Pietro, Jean-François, Diémoz, Federica et Marinette, Matthey (2016). La variation du/des français en Suisse romande : enjeux et défis de sa présence à l’école. Dans C. Fréchet (dir.), *La variation du français dans le monde: quelle place dans l’enseignement?* (pp. 43-63). Lambert-Lucas.

Deulofeu, José (1992). Variation syntaxique : recherche d’invariants et étude des attitudes des locuteurs devant la norme. *Langages*, *108*, 66-78.

Dister, Anne et Moreau, Marie-Louise (2020). *Inclure sans exclure : les bonnes pratiques de rédaction inclusive.* Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dolz, Joaquim et Gagnon, Roxane (2008). Le genre du texte, un outil didactique pour développer le langage oral et écrit. *Pratiques*, *137-138*, 179-198.

Dubuffet, Jean (1978). Préface. Dans M. Thévoz, *Le Langage de la rupture*. PUF.

Elmiger, Daniel (2017). Binarité du genre grammatical – binarité des écritures ? *Mots. Les langages du politique*, *113*, 37-52.

Ferreiro, Emilia (2008). *L’écriture avant la lettre*. Hachette éducation.

Gadet, Françoise (2003). La Variation. Dans M. Yaguello (dir.). *Grand livre de la langue française* (p. 90-152). Seuil.

Gadet, Françoise. (2007a). La variation de tous les français. *Linx*, *57*. <http://journals.openedition.org/linx/306>

Gadet, Françoise (2007b). *La variation sociale en français.* Ophrys.

Gasquet-Cyrus, Médéric (2023). *En finir avec les idées fausses sur la langue française*. Les Editions de l’Atelier.

Gefen, Alexandre (2023). *Vivre avec CHATGPT. Séduire, penser, créer, se cultiver, s’enrichir… L’intelligence artificielle aura-t-elle réponse à tout ?* Editions de l’Observatoire/Humensis.

Gruaz, Claude (dir.) (2018). *Dictionnaire de l'orthographe rationalisée du français*. Lambert-Lucas.

Helgorsky, Françoise (1982). La notion de norme en linguistique. *Le français moderne*, *1*(5), 1-14 et 15-41.

Les linguistes atterré·es (2023). *Le français va très bien, merci*. Gallimard.

Marcu, Ioana-Maria (2016). L’écriture des auteurs “intrangers”. A la périphérie de la norme. *Carnets*, 7(2). <https://journals.openedition.org/carnets/961>.

Maurer, Bruno et Gaston, François Kengue (dir.) (2023). [*L’expansion de la norme endogène*](https://eac.ac/publications/9782813004727)[*du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et*](https://eac.ac/publications/9782813004727)[*médiatiques*](https://eac.ac/publications/9782813004727). Éditions des Archives contemporaines. <https://eac.ac/publications/9782813004727>.

Ogien, Ruwen (2004). *La panique morale*. Grasset.

Pahud, Stéphanie (2024). Introduction. Dans S. Pahud et M. Cécile Bertrand (dir.), *FLE : français langue en expérience(s)*, *Études de lettres*, *323*.

Pahud, Stéphanie et Pascal, Singy (2023). *Pas de langue de bois ! Nouvelles orthographes, néologismes, parlers identitaires… Le français dans tous ses états et débats*. Éditions Favre.

Paveau, Marie-Anne (2015). Ce qui s’écrit dans les univers numériques », *Itinéraires. Littérature,*

*textes, cultures*. <https://journals.openedition.org/itineraires/2313>.

Paveau, Marie-Anne (2017). *L’analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*. Hermann Editeurs.

Philippe, Gilles (2013). *Le rêve du style parfait*. PUF.

Philippe, Gilles (2024). *Une certaine gêne à l’égard du style*, Les impressions nouvelles.

Pierozak, Isabelle (dir.) (2007). Regards sur l’Internet dans ses dimensions langagières. Penser les continuités et discontinuités. *Glottopol*, *10*.

Proust-Mante, Suzy et Brach, Paul (dir.) (1936). *Correspondance générale Marcel Proust.* Plon*.*

(Reichler-)Béguelin Marie-José (1988). Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite. Dans G. Schoeni, J.-P. Bronckart et P. Perrenoud (dir.), *La langue française est-elle gouvernable ?* (pp. 185-216). Delachaux & Niestlé.

Rey, Alain (1972). Usages, jugements et prescriptions linguistiques. *Langue française*, *16*, 4-28.

Rey, Alain (1983). Norme et dictionnaires. Dans E. Bédard et J. Maurais (dir.), *La norme linguistique* (pp. 541-566). Le Robert.

Sauret, Marie-Jean (2019). L’écriture numérique : une révolution ? *Psychanalyse YETU*, *44*, 147-160.

Schneuwly, Bernard (1998). Genres et types de discours : considérations psychologiques et ontogénétiques. Dans Y. Reuter (dir.). *Les interactions lecture-écriture* (pp. 155-173). Peter Lang.

Skupien, Dekens Carine (2021). Réflexions sur les spécificités de la diffusion de la norme en FLE. Dans D. Aquino-Weber (dir.), *La norme du français et sa diffusion dans l’histoire* (pp. 19-32). Honoré Champion.

Stark, Elisabeth (2020). Le français numérique n’est pas innovant : le cas des ellipses syntaxiques. Dans F. Diémoz, G. Dostie, P. Haderman et F. Lefeuvre (dir.). *Le français innovant* (pp. 184-203). Peter Lang.

Surcouf, Christian (2024). Les lapin cour vite ! Ce que révèle la morphographie des apprentis scripteurs sur la morphologie du français. *SHS Web of Conferences*, *186*. <https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/abs/2024/06/shsconf_e-calm2024_02002/shsconf_e-calm2024_02002.html>

Wakefield, Jerome (2006). Fait et valeur dans le concept de trouble mental : le trouble en tant que dysfonction préjudiciable. *Philosophiques*, *33*(1), 37-63.

Zeiter Anne-Christel (2023) : « Etranges français d'ici : les allophones sont-ils des francophones comme les autres ? dans Kengue Gaston François et Bruno Maurer (dirs), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, 17-55.

1. Expression synthétique choisie par Sylvie Thiéblemont-Dollet dans son résumé critique de l’essai : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7983>. [↑](#footnote-ref-1)
2. « Le dialogue le plus vif sténographié, semble sur la page plat, compliqué et lourd — Pour rendre sur la page l’effet de la vie spontanée il faut tordre la langue en tout, rythme, cadence, mots, et c’est une sorte de poésie qui donne le meilleur sortilège - l’impression, l’envoûtement, le dynamisme -. » (Louis-Ferdinand Céline, « Lettre à M. Hindus », dans De Roux Dominique et al. (dirs), *Louis-Ferdinand Céline*, Paris, Éditions de l’Herne, 1972, p. 111. [↑](#footnote-ref-2)